

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs de contexte

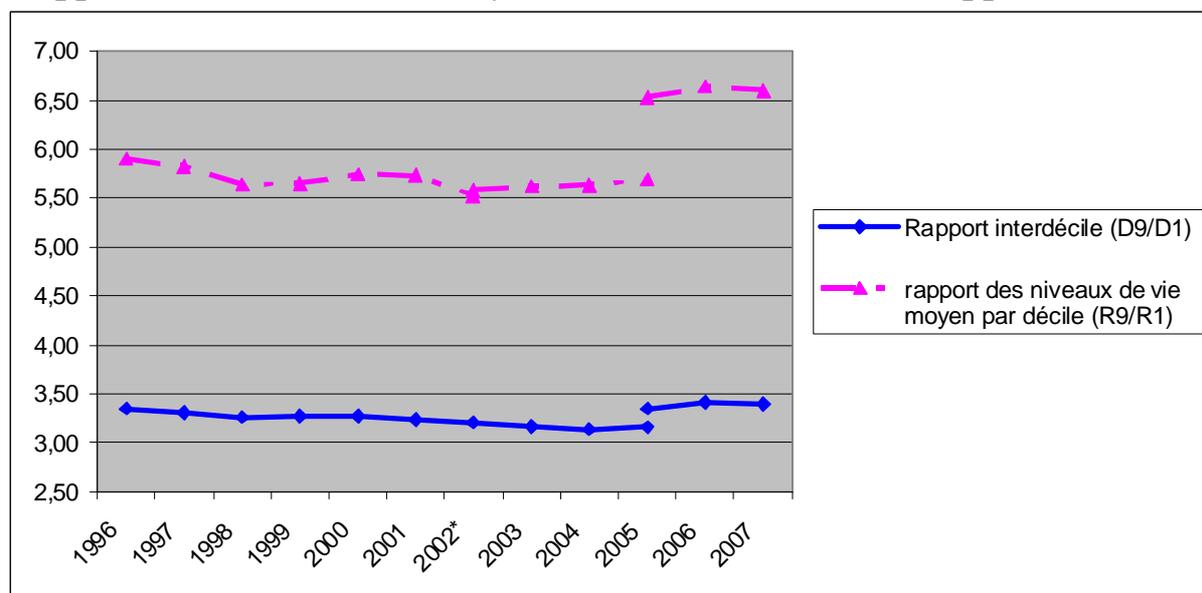
Contexte (0.3) Distribution des revenus :

Rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes et rapport interdécile.

En France métropolitaine, le rapport entre les niveaux de vie moyen (yc revenus sociaux) des déciles extrêmes s'élève à 6,60 en 2007 d'après l'enquête EFRS. Il correspond à un niveau de vie moyen yc revenus sociaux de 50.780 € par an au dessus du 9^{ème} décile, rapporté au niveau de vie moyen en dessous du 1^{er} décile qui est de 7.700 € par an. Ce rapport de niveau de vie moyen apparaît plutôt stable après 2005 comme antérieurement, avec une définition qui intégrait des revenus sociaux imputés et prenait moins bien en compte les revenus du patrimoine.

Le rapport inter-décile est une autre mesure des inégalités de niveaux de vie : il est de 3,39 en 2007. Lui aussi apparaît stable depuis 2005. En se basant sur un champ plus étroit de revenus, il avait légèrement diminué entre 1996 et 2005.

Rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes et rapport interdécile



Champ France métropolitaine. Ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source Insee-DGI, enquêtes revenus fiscaux 1996-2005 et Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA Enquêtes revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de 2005 à 2007. Une autre rupture existe en 2002.

Note : l'ERFS à partir de 2005 prend en compte les transferts sociaux réels et une meilleure couverture des revenus du patrimoine. Une autre rupture existe en 2002 mais elle n'a pas d'impact visible sur le graphique.

Définition

Si on ordonne une distribution de salaires, revenus... les déciles sont les valeurs qui partagent la population concernée (personnes, ménages, salariés...) en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus :

- le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent les 10 % de personnes (ou ménages) ayant les revenus les plus faibles;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % des personnes (ou ménages) ayant les revenus les plus élevés.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs de contexte

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris pensions de retraite et indemnités de chômage), nets des impôts directs (généralement, impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS)).

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Le rapport entre le niveau de vie moyen au dessus du 9ème décile et celui en dessous du 1^{er} décile met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une mesure de l'inégalité de cette distribution. Cette mesure met en relief les différences de niveaux de vie qui en résultent : l'écart est ainsi d'un facteur de 6,6 en 2007. Elle est cependant assez sensible aux aléas de collecte de l'information concernant notamment le dernier décile. Une autre mesure plus traditionnelle est le rapport interdécile D9/D1 du niveau de vie par personne. L'écart est dans un facteur de 3,39 en 2007. Les deux mesures sont recommandées dans le rapport du CNIS « niveau de vie et inégalités sociales ». Pour des comparaisons européennes, Eurostat utilise le rapport inter-quintile (en masse) issu de l'enquête européenne SILC. Celui-ci rapporte la part des 20% les plus aisés à la part des 20 % les plus modestes.

La mesure est fondée à partir de 2005 sur l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) qui prend en compte les transferts sociaux réels et une meilleure couverture des revenus du patrimoine. Antérieurement sur la période 1996-2005, l'enquête disponible était l'enquête sur les revenus fiscaux qui a également connu une rupture en 2002. Une rétopolation est en cours pour fournir une série homogène sans rupture en 2005. Elle devrait être disponible à l'été 2010.

Thématiques : partage des fruits de la croissance, cohésion sociale, solidarité – équité.

Cadrage

La distribution des revenus donne une image globale des inégalités monétaires qui peut s'interpréter en termes de partage des fruits de la croissance et d'importance accordée aux questions de solidarité et d'équité ou aux risques que comporte un défaut de cohésion sociale. Un écart élevé de niveau de vie moyen entre premier et dernier décile ou un rapport interdécile fort marque ainsi une solidarité faible qui peut être potentiellement porteuse de risques sociaux. Les analyses en la matière dépendent toutefois fortement du contexte culturel, les pratiques reconnues variant beaucoup d'un pays à l'autre.

Lorsque l'attention se focalise sur les plus démunis et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, les problématiques entrent explicitement dans le défi 6 de la stratégie nationale sur la démographie, l'immigration et l'inclusion sociale.

Analyse

En 2007 sur la population de France métropolitaine, le niveau de vie moyen (yc revenus sociaux) en dessous du 1^{er} décile est de 7.700 € par an (correspondant à un premier décile situé à 10 010 €), tandis que celui du dernier décile est de 50.780 € par an (correspondant à un 9ème décile de 33 900€). Le seuil de pauvreté (à 60 % du niveau de vie médian) se situe à 10 900 € (soit 910 € mensuels).

**Fiche préparée conjointement par l'INSEE et le SOeS
(Service de l'observation et des statistiques) du CGDD**

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs de contexte

Le rapport de niveau de vie moyen des déciles extrêmes est ainsi de 6,60 avec la nouvelle enquête qui appréhende mieux les revenus sociaux et les revenus du patrimoine. Compte tenu des ruptures méthodologiques en 2002 et surtout en 2005, il apparaît plutôt stable sur les périodes où il est disponible.

Le rapport inter-décile est de 3,39 en 2007. Il apparaît stable depuis 2005 mais antérieurement sur un champ plus étroit de revenus, il a légèrement diminué entre 1996 et 2005.

Pour des comparaisons européennes, Eurostat utilise le rapport inter-quintile (en masse) issu de l'enquête européenne SRCV - SILC. Celui-ci rapporte la part de niveaux de vie détenus par les 20% les plus aisés à celle détenue par les 20% les plus modestes. D'après l'enquête SRCV - SILC, en France il se situe à 3,8 en 2006. Il apparaît plus resserré que dans la plupart des grands pays européens. Dans l'UE à 15 ce rapport inter-quintile se situe à 4,9.

Pour en savoir plus

<http://www.insee.fr>

(Dossier inégalités sociales et Insee-Référence sur les revenus et le patrimoine des ménages édition 2009 dans publications et services/collections nationales/insee références/)

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> (dossier indicateurs de développement durable)